

AVANT-PROGRAMME CONCOURS HIVERNAL INDOOR 2015-2016

LIEU : Ecole Provinciale d'Equitation de Gesves
Province de NAMUR

DATE : 21 Février 2016

ADRESSE TERRAIN : rue du Haras, 16 à 5340 GESVES

ORGANISATEUR : CAPL

PERSONNES DE CONTACT :

Mme Laure PHILIPPOT : 0476/70.00.21 laurephilippot@icloud.com

Mr Jean GATHY : 0494/38.28.27 jgathy@hotmail.be

OFFICIELS : Juges : Mr Mickaël Delignière (FRA), Mr André Herman et Mr Marc Vanderspeeten
Dessinateur : Mr Gérard Leyten (NED)
Bureau de Calculs : Mr Michel Pirotte
Photographe : Mme Stéphanie Mélotte

CATEGORIES : 1 poney – 2 poneys – 1 cheval – 2 chevaux – 1 trait – 2 traits – Juniors

TYPE DE CONCOURS : A + C : Maniabilité : matin
Dressage : après-midi

RECONNAISSANCES : 21 février dès 07h00 du matin et durant les pauses
La reconnaissance n'est pas autorisées aux grooms (art. 972.7.1)

PARTICIPATION : Deuxième participation autorisée
1 cheval n'est autorisé qu'à 1 seul passage
Licence L01 minimum obligatoire
Chevaux en ordre d'identification et de vaccinations
(documents à déposer obligatoirement au secrétariat avant l'épreuve)

INSCRIPTIONS : Via le formulaire en ligne sur : www.attelageinfos.be
Avant le 15/02/2016
ATTENTION : maximum 40 passages
Préciser si voiture de présentation ou voiture de marathon

PAIEMENT : 20 € à payer sur le compte : BE31 7420 2822 9055
Paiement fait preuve d'inscription

REMARQUES :

- petite restauration sur place
- possibilité de réserver des box directement à l'école auprès de Mr Eugène Mathy : 0475/84.08.14
- pas d'électricité
- Prix spécial Sellerie DUPAGNE tiré au sort
- Prix de la Province de Namur pour la meilleure maniabilité